LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Echiquier Agressor - part Echiquier Agressor (ISIN : FR0010321802)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

OPCVM de classification « Actions des pays de l'Union européenne », Echiquier Agressor est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes.

L'indice MSCI EUROPE (ticker Bloomberg MSDEE15N) est un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier Agressor. Cet indice est représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros, et dividendes réinvestis.

La gestion du fonds s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit ainsi que sur des opérations de trading court terme en fonction des opportunités de marché.

Echiquier Agressor est exposé à hauteur de 60 % minimum en actions européennes et 10% maximum en actions non européennes. Le fonds est exposé sur des capitalisations de toute taille et de tout secteur.

Le fonds capitalise les revenus encaissés.

Autres informations :

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 25 % maximum en produits de taux. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « Investment grade », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

Les instruments financiers à terme, négociés ou non sur des marchés réglementés ou de gré à gré, peuvent être utilisés, à titre exceptionnel, pour :
- Couvrir le portefeuille contre le risque de change, et également contre le risque action lorsque le gérant anticipe une forte dégradation de la performance du marché ;
- Exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscriptions importants. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en oeuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12h00 auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible						A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible						Rendement potentiellement plus élevé
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions et des produits de taux européens. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 10% et 15%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

Risque de crédit : le fonds est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 25 % maximum. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPCVM, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	0%	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	3,01%	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2017. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	0%	Néant

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 Avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués. Jusqu'au 31 décembre 2012, l'indicateur de référence Cac All Tradable ne tient pas compte des éléments de revenus. A compter de 2013, la performance de l'indice est calculée dividendes réinvestis. Jusqu'au 31/12/2015, l'indicateur de référence est le CAC ALL TRADABLE. A partir du 1er janvier 2016, l'indicateur de référence est le MSCI EUROPE.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Echiquier Agressor a été créé le 29/11/1991.

Les performances sont calculées en EUR.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et règlementé par l'AMF. La Financière de l'Echiquier est agréée en France et règlementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/02/2018.